

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
INTERDICTION DE STATIONNER DU JEUDI 18 AU VENDREDI 19 JANVIER INSTALLATION D'UN POINT D'APPORT VOLONTAIRE DE DÉCHETS ALIMENTAIRES RUE ANTON TCHEKHOV Arrêté n°2024/007		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2212-1 et L.2213-2 ;

VU le Code de la Sécurité Intérieure ;

VU le Code de la Voirie Routière ;

VU le Code Pénal et le nouveau Code de Procédure Pénale ;

VU le Code de la Route et notamment ses articles R.411-21-1, R.417-10 ;

CONSIDERANT la demande formulée par Madame Manon BAUDUIN, Chargée du déploiement opérationnel de la collecte des biodéchets sur l'espace public de Caen La Mer pour l'installation d'un point d'apport volontaire de déchets alimentaires situé rue Anton TCHEKHOV à IFS du jeudi 18 janvier à partir de 8h00 au vendredi 19 janvier 2024 à 16h00 ;

ARRETE

Article 1 Du jeudi 18 janvier à partir de 8h00 au vendredi 19 janvier 2024 à 16h00, le stationnement de tous véhicules, hors véhicules de service public, est interdit à côté du collecteur de verre - Rue Anton TCHEKHOV à IFS. Un point d'apport volontaire de déchets alimentaires sera installé.

Article 2 Seront considérés comme gênant au sens de l'article R417-10 du Code de la Route, les véhicules en infraction avec les dispositions de l'article 1 du présent arrêté. Ceux-ci seront verbalisés et pourront faire l'objet d'une mise en fourrière. Aucune dérogation ne sera admise.

Article 3 Les services de Police pourront être amenés à prendre toutes les dispositions complémentaires en matière de stationnement et/ou de circulation qui pourront s'avérer nécessaires pour le maintien de l'ordre et de la sécurité sur la voie publique.

Article 4 Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Chef de Service Police Municipale ;
- Le Pôle Cadre de Vie Urbanisme et Environnement de la ville d'IFS ;
- Madame Manon BAUDUIN – Caen La Mer.

Fait à IFS, le 15 janvier 2024



Le Maire,


Michel PATARD-LEGENDRÉ